

Lyon, le 13 décembre 2022



COMMUNIQUE DE PRESSE

APRES TROIS ANS DE FONCTIONNEMENT, LE DISPOSITIF REGULY CONFIRME SON ROLE CENTRAL DANS LA COORDINATION DES CHANTIERS DU PROJET LYON PART-DIEU AU SERVICE D'UNE MOBILITE DECARBONEE ET D'UNE VILLE PLUS APAISEE

La solution Réguly a été développée par la Métropole, la ville de Lyon et la SPL Lyon Part-Dieu pour maintenir l'attractivité et le bon fonctionnement du quartier, où une cinquantaine de projets importants sont programmés jusqu'en 2024. La solution permet de réguler les flux de camions de chantier à l'échelle du quartier, à travers la mise en place d'un poste de commande centrale (PCC). Des aires de régulation ont été installées en périphérie de la métropole. Prestataire de ce dispositif, Mobility by Colas a développé spécialement pour Lyon Part-Dieu une plateforme numérique centralisée de planification, un outil de pilotage et de reporting. Au-delà des outils numériques, l'offre repose sur une cellule logistique composée de gestionnaires centraux et d'hommes-traffic sur sites. L'infrastructure est également adaptée grâce à la mise en œuvre d'itinéraires de jalonnement dynamique et de zones de temporisation.

UN DISPOSITIF PLEBISCITE PAR L'ENSEMBLE DES OPERATEURS DE CONSTRUCTION

La totalité des chantiers en cours utilise Réguly et les camions mobilisés transitent sur les aires de régulation pour désengorger le centre-ville et réduire leur impact carbone.

- ▶ **51** chantiers enregistrés dans Reguly, soit la totalité des chantiers en cours dans le quartier
- ▶ **850** maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux utilisent l'outil pour se coordonner
- ▶ **116 000** camions ont intégré le dispositif, **soit plus de 90 % des camions mobilisés pour les 51 chantiers en cours depuis plus de 3 ans** ; cela représente plus de 11 000 camions passés sur les aires de régulation plutôt que de circuler en ville

UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL REDUIT ET UN SERVICE BENEFIQUE POUR UNE VILLE APAISEE

Le dispositif s'inscrit dans la politique de la Métropole de Lyon de reconquête de la qualité de l'air et d'atténuation du changement climatique à travers notamment la mise en place de la Zone à Faible Emission qui vise à réduire les émissions de polluants provenant du trafic routier pour protéger les habitants les plus fragiles et les plus exposés (enfants, personnes âgées, riverains de grands axes).



@lyonpartdieu



@spl lyonpartdieu



@projetlyonpartdieu



#lyonpartdieu

Grâce à REGULY, les émissions des gaz à effet de serre dans le quartier chutent proportionnellement à l'augmentation du temps de stationnement des camions sur les aires de régulation.

- ▶ **83 tonnes** de CO₂ non émis depuis 3 ans grâce au stationnement sur les aires de régulation des camions enregistrés dans l'outil soit l'équivalent de 765 allers-retours Lyon Paris en voiture
- ▶ **5 087 h** de circulation de camions évitées dans le quartier depuis 3 ans grâce au stationnement des poids-lourds sur les aires de régulation
- ▶ **6 h** par jour de stationnement illégal de camion évitées sur l'espace public et donc de nuisances pour les riverains

Une expérimentation du programme Ecocité porté par la Métropole de Lyon

Le dispositif REGULY s'inscrit dans la politique de logistique urbaine développée sur le territoire de la métropole qui vise à réduire de 15 % les émissions de CO₂ du transport de marchandises.



Mobility by Colas - intégrateur et opérateur de services numériques de mobilité - développe des solutions basées sur le digital et l'utilisation des datas afin d'améliorer la mobilité du quotidien. Les offres reposent sur l'intégration de services existants et/ou de partenariats technologiques au service des usagers, des collectivités et des entreprises.

www.mobility.by.colas.com

A propos du projet Lyon Part-Dieu

www.lyon-partdieu.com



@lyonpartdieu



@spl lyonpartdieu



@projetlyonpartdieu



#lyonpartdieu